



JDP ORLÉANS-TOURS

Département : Loir et Cher 41

Date : lun, 09/12/2019

Lieux de la JDP : Canopé Blois

Coordonnateurs : Sylvie Bellet et Laurent Slomovici

Informations générales

Thématique :

Construire une politique documentaire partagée à l'ère du numérique au service de la politique d'établissement et de la réussite des élèves

Descriptif :

- Module 1 : La formalisation de la politique documentaire avec le diagnostic préalable.
Objectif : Comment réinventer une politique documentaire à l'ère du numérique ?
- Mr Desouches IA-IPR EVS « La présentation du déroulé de la formation 2019/2020 et les aspects institutionnels de la politique documentaire ».
- Module 2 : Comment impulser la politique documentaire dans un EPLE ?

Interventions

Intervention n°1:

Cyril Desouches, IPR-IA EVS Présentation des nouveautés liées au passage des JDD (journées des documentalistes) aux JDP (Journées de développement professionnel). La politique documentaire doit faciliter la reconnaissance des professeurs documentalistes en ce sens où elle doit permettre une connaissance par les autres personnels et les parents de nos missions (à expliciter de manière simple), ceci grâce une mobilisation des instances, à un diagnostic partagé au niveau de l'établissement et à une réflexion sur la mise en œuvre. La politique documentaire de l'EPLE implique de réfléchir au pourquoi et au comment de sa mise en place et doit être partagée. Elle demande une mutualisation à tous les niveaux. Elle implique de savoir comment fonctionne la diffusion de l'information dans l'établissement. Le professeur documentaliste a une mission d'expertise auprès du chef d'établissement.

[Compte-rendu de l'intervention 1](#)

Intervention n°2 :

Thibault Pontillon, Proviseur du Lycée d'Hôtellerie et de Tourisme Val de Loire de Blois Le diaporama de T. Pontillon présente un panel très précis des items et aspects qu'il faut aborder dans le cadre de la politique documentaire à l'ère du numérique La politique documentaire doit s'inscrire dans le projet d'établissement et doit être liée aux différents parcours. Ce n'est ni le projet du CDI ni un catalogue d'actions. Elle permet de définir des



JDP ORLÉANS-TOURS

objectifs et des stratégies en fonction des publics, des niveaux, au moment opportun. Elle permet de savoir qui fait quoi. Pour définir la politique documentaire, il faut prévoir des réunions d'équipes, un comité de pilotage, présenter nos impératifs et recueillir ceux des collègues, concevoir des outils facilement lisibles. La politique documentaire doit permettre de travailler sur les compétences transversales, de répondre aux besoins des familles, de savoir ce que font leurs enfants, de poser le diagnostic des choix retenus pour les élèves. Ecouter les conférences en ligne de Christophe Marsollier

« Témoignage et vision d'un chef d'établissement : faire le lien entre le projet d'établissement et la politique documentaire. »

[Diaporama intervention 2](#)

Intervention n°3 :

Les documents présentés ont permis d'amorcer le travail avant la mise en atelier pour réfléchir aux différentes pistes possibles pour impulser une politique documentaire au sein d'un établissement.

Atelier par bassin (lycée et collèges de rattachement) : préparer un argumentaire pour convaincre votre chef d'établissement de mettre en place un conseil pédagogique puis un comité de pilotage « politique documentaire ». Réfléchir aux leviers et aux freins.

Comment impulser la politique documentaire dans un EPLE ?

- Mme Bellet « [Les indicateurs préalables à la mise en place d'une politique documentaire.](#) »
- Mme Bellet, M Slomovici : [Les leviers, les outils, les instances.](#)
- Mme Hubert : [Présentation de bilans d'activités au service de la politique documentaire et du projet d'établissement.](#)

Productions réalisées lors de la JDP

[Bilan d'atelier pourquoi mettre en place la pol doc ?](#)